



Parcs
naturels
régionaux
de France



Petites villes
de demain

Une autre vie s'invente ici



Programme Petites villes de demain La contribution des « Ateliers hors les murs »

Les ateliers hors les murs, c'est quoi ?

Les ateliers hors les murs consistent à mobiliser des **équipes d'étudiants de disciplines différentes** (développement local, sociologie, urbanisme, architecture, économie, agronomie, paysage...) pour élaborer avec les acteurs locaux un projet de développement à l'échelle d'une commune et de son bassin de vie. Ils proposent une **réflexion prospective** pour les élus locaux et la production **d'hypothèses de développement et de pistes d'actions** à la maille communale ou intercommunale. La pluridisciplinarité des équipes engagées lors de ces ateliers constitue une véritable force dans la formulation des problématiques, dans la compréhension des enjeux et dans les orientations proposées. Les réponses apportées sont cohérentes et ne se limitent pas qu'à une approche architecturale ou urbaine par exemple.

Les étudiants sont immergés toute une semaine dans une petite ville. Ils investissent les lieux en contact avec les acteurs locaux, c'est-à-dire : les commerçants, les artisans, les associations, les habitants. Ces étudiants élaborent un diagnostic et quelques esquisses d'orientations. Les travaux sont présentés en fin d'immersion devant le conseil municipal, parfois élargi aux habitants. En cela, les ateliers peuvent engager un processus de dialogue entre les différents acteurs d'un territoire et participent à **l'émergence d'un projet de développement local partagé**.

Pourquoi une Petite ville de demain mobiliserait-elle un « Atelier hors les murs » ?

Les ateliers permettent de bénéficier d'un **appui en ingénierie nouveau**, d'une analyse approfondie des spécificités et atouts inhérents au territoire et de **mobiliser l'ensemble des acteurs locaux** (élus, habitants, professionnels...). Ils révèlent les potentiels en matière de développement durable, valorisent le territoire, expérimentent et croisent les approches et les métiers. C'est aussi l'occasion de créer des collaborations avec le monde de la recherche.

Ce sont des espaces créatifs et prospectifs, des moments d'échange et de débat qui se caractérisent par une grande liberté. Ces ateliers apportent une **expertise originale** et permettent de bouleverser les regards sur un territoire pour enclencher des projets innovants et vertueux.

Comment faire pour accueillir un atelier ?

Investie dans l'offre de service mise à la disposition des collectivités, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France étend le dispositif des « Ateliers hors les murs » à l'ensemble des Petites villes de demain. Dans ce cadre, la Fédération s'engage à mettre en place une assistance à maîtrise d'ouvrage : identifier une problématique, des écoles volontaires, accompagner la recherche de financements nationaux et locaux et contribuer à la valorisation de l'atelier. Pour en bénéficier, il suffit d'adresser une **lettre d'intention** à la Fédération des Parcs qui la relaiera auprès du comité de sélection. Ce dernier composé de l'ANCT, du Ministère de la Culture, du Ministère de la Cohésion des Territoires, du Ministère de la Transition Ecologique et de la Fédération des Parcs, se réunit tous les deux mois.

Un document capitalise les expériences déjà conduites à télécharger : [ici](#).

Contacts :

Nicolas Sanaa
nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr
06 63 47 46 77

Fabien Hugault
fhugault@parcs-naturels-regionaux.fr
06 99 93 82 91